

à la circulation

RÉTROSPECTIVE



A en juger par les réactions publiées sur les réseaux sociaux, la nouvelle boîte à livres du square de la place Honoré-Combe plaît beaucoup. Une cabine téléphonique comme on en trouvait, jadis, dans les bureaux de poste : il fallait y penser!



La Ville a souhaité apporter son soutien à l'association "Epilepsie France " et la halle a été éclairée dans sa partie intérieure en violet, tout comme le fronton, côté place Armand-Chesneau.



La construction de la passerelle piétonne de l'ancienne gare est en voie d'achèvement. Après la coulée des piliers et la pose de poutres en bois, un plancher a été posé sur toute la longueur de l'ouvrage. Dernière étape avant l'ouverture : l'installation de garde-corps qui permettent de sécuriser le cheminement des piétons.



Malgré la pandémie l'exposition "Courtenay en poésie "a pu se tenir au centre culturel dans le cadre du Printemps des poètes. Grâce à elle et à des reproductions photographiques grand format, les Curtiniens ont pu aller à la rencontre de leurs aïeux.



La FNACA et la municipalité ont inauguré, à l'angle de la rue des Ormes et de la rue Nationale, le square du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie. Une stèle érigée à la mémoire de quatre jeunes Curtiniens tombés au combat a été dévoilée.



A l'occasion de la fête de Pâques, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont eu droit à une pluie de chocolats offerts par la municipalité en la personne d'Adelaïde Germann, adjointe aux fêtes et à la culture.



Maire de Courtenay

Conseiller communautaire de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO)

Vice-président du CFA Est-Loiret

Vice-président de l'EPFLI (Etablissement public foncier local interdépartemental) « Cœur de France »

Président

du conseil des communes du cinémobile au sein du CICLIC Centre-Val de Loire



Par Philippe FOLLET Maire

Pas d'augmentation des impôts

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Parmi les premières décisions prises par la nouvelle municipalité dans le domaine de la fiscalité il en est une, sans doute, qui n'a pas dû vous échapper : c'est l'uniformisation, au taux le plus bas (4%), de la taxe d'aménagement dont est redevable un particulier lorsqu'il exécute des travaux de construction ou d'agrandissement de son logement.

Mais la fiscalité locale, c'est aussi et surtout la taxe foncière, la taxe sur le foncier non bâti et la taxe d'habitation. Or, qu'avions nous écrit dans notre programme électoral? Que nous n'augmenterions pas les impôts locaux. Eh bien! ce sera encore le cas cette année, car dans le budget primitif que le conseil municipal vient de voter, les taxes communales ne varient pas d'un iota.

C'est une bonne nouvelle pour tous les contribuables. C'est aussi la preuve que nous n'entendons pas nous décharger du poids du lourd endettement que nous a laissé la majorité précédente sur les épaules des administrés, tout autant que nous refusons de les solliciter plus pour aller de l'avant.

Je le dis avec force : ce n'est sur rien d'autre qu'une gestion rigoureuse, la recherche de ressources nouvelles autres que fiscales, l'adhésion de la commune à des programmes de développement mis en place par l'Etat, le Département ou la Région, l'accroissement de nos ressources grâce à un relèvement démographique et économique que nous nous appuierons pour rendre meilleure la vie à Courtenay.

Un an après notre élection, notre ligne de conduite n'a pas changé : loin des polémiques stériles qui fragilisent l'image de notre ville, nous respecterons chacun des engagements pris dans le programme électoral qui a recueilli vos suffrages.

Nous vous avions promis d'être imaginatifs et innovateurs. Nous serons fidèles à notre feuille de route.

Philippe Follet

JEUNESSE ET SPORT

RELAIS PETITE ENFANCE

Le " Relais Assistants Maternels " (RAM) devient le " Relais Petite Enfance " (RPE) de la 3CBO! Et dans le même temps, développe ses missions. En plus de l'accompagnement des assistants maternels et de leurs employeurs, le RPE aura également vocation à participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant ; contribuer à renseigner les familles sur l'offre et la demande globales du territoire et devenir progressivement un " guichet unique d'information et d'orientation petite enfance ".

NAISSANCES

Le 19 février, à Amilly, Elise, Natacha, Karine Bonnin; le 5 mars, à Sens, Sowenn, Jean-Marc, Éric Boissy; le 04 avril 2021 à Sens, Enzio, Roger, Marcellin Gillet; le 05 avril 2021 à Sens, Léon, Jean, Mattéo Beau.

BRUIT ET JARDINAGE

Les travaux bruyants (bricolage, jardinage, ou toutes autres activités réalisées par des particuliers) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont autorisés en semaine, de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures, le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures, le dimanche et les jours fériés de 10 à 12 heures.

LA PRÉFECTURE RECRUTE

Le programme 10 000 jeunes lancé par le ministère de l'Intérieur permet d'offrir plus de 10 000 stages, contrats d'apprentissage et autres opportunités aux collégiens, lycéens, apprentis et étudiants. Rendez-vous sur www.loiret.gouv.fr

Un nouveau conseil municipal des jeunes

Sous la houlette de Jules Grosso, élu maire, les ados s'initieront à la vie démocratique et défendront leurs propres projets



'est au collège Aristide Bruant qu'a eu lieu le 16 février l'élection du nouveau conseil municipal des jeunes. Les dix candidats en lice ont tous été élus et sont, pour deux ans, les porte-parole de la jeunesse auprès de la municipalité.

Quelques semaines plus tard, le benjamin, Jules Grosso, s'est vu confier, par un vote à bulletin secret, le poste de maire. Dans le respect de la parité, les trois postes d'adjoint sont ensuite allés à

Emma Delagarde, Hayden Montero et Shaïa Moulin. Lors de son investiture. Philippe Follet, maire, et André Murat, adjoint à la jeunesse et au sport, ont rappelé que le conseil municipal des jeunes avait pour mission de permettre aux jeunes de découvrir la démocratie locale et le sens de l'engagement et des responsabilités. " Il vous appartiendra, a souligné le maire de réfléchir, de dialoguer et de vous investir pour mener des actions communes. Ensemble vous vous initierez à la gouvernance des affaires publiques et à la citoyenneté. "

A court terme, trois commissions, encadrées par Patrick Paros, responsable du périscolaire, et ouvertes à d'autres collégiens, seront mises en place : développement durable, sports et loisirs, sécurité. Elles auront pour tâche de réfléchir à des projets, puis de les soumettre au conseil municipal des jeunes.

Conseil municipal des jeunes

Jules Grosso, Emma Delagarde, Hayden Montero, Shaïna Moulin, Anaya Anicet, Florient Desseneux-Auriol, Théo Gamet, Mathis Habert, Maëllyn Meluse-Philippe, Léo Nauguet

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Permettre à la nature de s'exprimer librement

Engagée dans la démarche zéro produit phytosanitaire, la municipalité entend favoriser la végétalisation, les jachères fleuries et la plantation d'arbres.

epuis 2017, notre commune est passée au Zéro produit phytosanitaire. " A telle enseigne, explique Jacqueline Mallet, adjointe au développement durable, qu'il a fallu repenser l'entretien des espaces verts et, en partenariat avec la Fredon Centre-Val-de-Loire (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), mettre en pratique des solutions nouvelles : gestion différenciée des espaces verts avec la délimitation zones fréquentées, objet d'une tonte stricte, et de zones où la nature sera gérée de façon plus libre ; végétalisation avec l'implantation de certaines fleurs ou plantes destinées à coloniser des espaces traités auparavant par des

pesticides ; enherbage des allées secondaires du cimetière et fleurissement des entre-tombes dans un premier quartier. "

D'autre part, afin d'améliorer la biodiversité et de favoriser les insectes pollinisateurs, des jachères fleuries ont été semées à la Jacqueminière ainsi qu'aux entrées de ville (routes de Montargis et de Montcorbon). En vue de combattre le réchauffement climatique et le phénomène d'îlot de chaleur dans les villes, des arbres seront plantés place Honoré-Combe et sur l'esplanade Aristide Bruant.

Laisser la nature s'exprimer

Afin d'améliorer notre qualité de vie, il est indis-

pensable que chacun ait en tête quelques règles, recommande Jacqueline Mallet : " Pas de pesticide ni d'eau de Javel au jardin, mais des produits respectueux de la nature ; accepter des fleurs et des plantes sauvages, laisser un port libre aux haies pour donner le gîte et le couvert aux insectes auxiliaires du jardin et aux oiseaux."

Pour permettre à tous de mieux connaître notre environnement, une exposition sur la biodiversité se tiendra le 22 mai au pôle culturel. A cette occasion, une grainothèque sera inaugurée.

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Les fiches d'inscription et le règlement au concours des maisons fleuries sont à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site www.courtenay45.fr

SERVICE ÉCO HABITAT

Faciliter le parcours des particuliers dans leur projet de rénovation thermique, améliorer leur confort au quotidien et les aider à réduire leurs factures énergétiques : telles sont les principales missions du Service Éco Habitat.

Il vous reçoit sur rendez-vous le 2^{ème} mardi du mois en mairie.

REZO POUCE, VOUS POUVEZ MAINTENANT RÉSERVER VOTRE TRAJET!

L'application d'autostop organisé et sécurisé, Rezo Pouce, devient désormais une application de covoiturage pour tous vos déplacements quotidiens sur les 95 communes du Gâtinais montargois! Que vous soyez conducteur ou passager, publiez vos trajets réguliers ou postez un trajet unique sans limite de temps.

Si ce n'est pas déjà fait, découvrez donc la nouvelle interface et les nouvelles fonctionnalités en mettant à jour l'application ou en la téléchargeant sur Google Play ou dans l'App Store.

Evidemment, vous avez toujours la possibilité de pratiquer l'autostop " classique ", sans prise de rendez-vous, en vous posi-

Rezo Pouce avec une fiche destination.
Toutes les infos sur rezopouce.fr et sur la page Facebook: Rezo Pouce Gâtinais montargois.

tionnant sous un panneau

La source de bougis s'offre une coupe

Nombre d'entre-nous le savent : le captage de Bougis, situé au nord-est de la commune, alimente notre commune en eau potable. D'un débit de 120 m³/h, il approvisionne deux réservoirs : celui de Courtenay d'une capacité de 1 000 m³ et celui de la Jacqueminière d'une capacité de 4 000 m³.

Etrangement, depuis plus d'une dizaine d'années, le site ne faisait plus l'objet d'un quelconque entretien. Les riverains, en particulier, mettaient l'accent sur le danger représenté par la hauteur de certains arbres et la chute de branches.

Tout récemment, la municipalité a dili-



genté sur place un élagueur qui a étêté les arbres et tronçonné les branches susceptibles d'endommager les clôtures. Par la suite, des agents municipaux ont rangé les bois de coupe et nettoyé le ru de bougis. Sous peu, c'est Enedis qui procédera à son tour à des travaux d'élagage pour sécuriser le réseau électrique.

TÉLÉMÉDECINE

Les rendez-vous sont pris sur le site www.healphy.fr ou au 02 38 92 70 98. lmplanté 8, rue des Pâtureaux, le cabinet de télémédecine est ouvert le vendredi après-midi.

PLAN VIĢILANCE **DES AÎNÉS**

A la demande de la préfecture, les communes doivent effectuer le recensement des personnes isolées en vue d'une éventuelle mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence, consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, épidémiques. L'inscription sur ce registre ne relève pas d'une obligation pour les personnes concernées, mais d'une démarche volontaire à renouveler tous les ans afin de mettre à jour le registre. Toutes les informations communiquées sont strictement confidentielles. Les demandes d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie, à la résidence autonomie et dans les pharmacies. Elles sont à retourner à la mairie 1, place Honoré Combe. Contacter le 02 38 97 40 46 pour de plus amples renseignements.

CANÇER DU COL DE L'UTÉRUS

Le cancer du col de l'utérus touche plus de 3 000 femmes et cause 1 100 décès chaque année en France. Pourtant 90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités. Parlez-en à votre médecin. www.depistage-cancer.fr

SECURITE ROUTIERE

À partir du 1er juillet, les établissements de boissons alcoolisées à emporter et les sites de ventes en ligne devront proposer la vente d'éthylotests à proximité du rayon présentant le plus grand volume de boissons alcooliques.

Dans 32% des accidents mortels, un conducteur est alcoolisé. Sur la route, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.

Covid-19: la vaccination, c'est parti

Plusieurs dizaines de Curtiniens ont pu être vaccinés grâce aux efforts déployés par la Ville et le Département.



a campagne nationale de vaccination a commencé en janvier dernier. Un centre de vaccination a été ouvert à Montargis, salle Carnot. La mairie de Courtenay ne gère pas les rendez-vous qui se font sur le site www.doctolib.fr et au 0 805 02 14 00. Il faut cependant s'armer de patience, car les vaccins arrivent au compte-goutte et les rendez-vous sont difficiles à obtenir. Pour le moment, la commune n'a pas reçu d'accord pour ouvrir un centre de vaccination. étroite collaboration

avec Alice Grosso, adjointe à la santé et Sarah Lambert, directrice de la résidence autonomie. le Département a organisé une journée de vaccination itinérante pour aller au plus près des personnes éprouvant des difficultés pour se déplacer. Une liste de Curtiniens répondant à certains critères avait été établie et la municipalité avait souhaité partager les 60 doses de vaccin attribuées avec les communes de l'ancien canton, au prorata du nombre d'habitants. Pour l'heure, il n'est pas encore prévu de deuxième passage.

Il est important de rappeler que les personnes vaccinées doivent continuer à bien respecter les mesures barrières et le port du masque.

résidents vaccinés aux Hautes-Loges

A la résidence autonomie "Les Hautes Loges ", les mesures nécessaires pour se protéger du virus ont été prises en place dès mars 2020. Par la suite, la campagne de vaccination a pu être mise en place en collaboration avec l'agence régionale de santé (ARS) pour les résidents volontaires.

.../...

Une équipe composée d'un médecin, de deux infirmières, de plusieurs agents municipaux et de deux élus s'est ainsi employée à récupérer les doses de vaccin à la pharmacie du CHAM, à procéder à la vaccination et à la surveillance post vaccinale des résidents et à la vaccination à domicile des plus fragiles. Grâce à cette mobilisation de grande envergure, ce sont 30 résidents volontaires qui ont pu être vaccinés.

Grâce au concours de tous

Aujourd'hui, la municipalité et la direction de l'établissement souhaitent remercier tous ceux qui les ont accompagnées en cette période difficile : l'imprimerie de Chantecoq pour l'impression des premières attestations de déplacement, le lycée professionnel de Sens qui a fabriqué des visières en début de crise pour le personnel, l'entreprise Martinet à la Selle-sur-le-Bied pour des barquettes d'entrées distribuées aux résidents ; la Pharmacie du Centre et la Pharmacie Nouvelle pour la livraison de médicaments, Intermarché pour la livraison des courses et le chocolat offert aux résidents, la 3CBO pour la distribution de masques en tissu lavables pour le personnel ainsi que pour le gel hydro alcoolique; la famille de deux résidentes qui ont confectionné des masques

pour le personnel et tous les résidents, Gâtinais en Transition pour des visières offertes aux intervenants au sein de l'établissement. le Département pour la remise de masques chirurgicaux chaque semaine pour le personnel, les militaires dans le cadre de l'opération "Résilience" pour la remise de gel hydro alcoolique, la municipalité sortante pour le brin de muquet offert aux résidents le 1er mai et son soutien financier. Leurs remerciements vont aussi à la marpa d'Ervauville, à la résidence des Pâtureaux " Le Colysée " ainsi qu' à l'association d'aide à domicile aux personnes âgées (Adapa) et à ses employés pour leur collaboration fructueuse.

DÉPART DU DGS



Après presque deux ans de service, Célestin Ngassaki, directeur général des services, a décidé de mettre fin à son détachement à Courtenay.

A ce propos, il a notamment déclaré : " Il y a un pincement au cœur lorsqu'on quitte un lieu pour lequel on a investi tant d'énergie. Cependant, je suis fier d'avoir piloté le changement de majorité municipale dans un contexte marqué par la covid-19 et par une transition difficile et trop longue. Particulièrement exigeant, j'ai également pu accompagner les grandes décisions, même si beaucoup de choses restent à faire et à parfaire.

de partir officier, en tant que DGS, dans une petite ville rurale normande.
Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier le maire actuel et son prédécesseur, Philippe Follet et Francis Tisserand, les élus, anciens et nouveaux, tous les agents avec lesquels j'ai

Dès le 3 mai, je réintègre la communauté urbaine Grand Paris-Seine et Oise, avant

anciens et nouveaux, tous les agents avec lesquels j'ai partagé une collaboration forte, riche et productive. Bonne continuation à tous ".

Un nouveau médecin au pôle de santé

Géré par l'association des Caducées du Gâtinais, le pôle de santé, 2, rue du Maréchal-Foch se développe. Au Dr François Galmiche, médecin coordinateur, est venu s'ajouter au début du mois d'avril le Dr Ana Versigan.

Ancienne interne des hôpitaux de Timisoara, en Roumanie, Ana Versigan est spécialiste en médecine d'urgence et en addictologie. Âgée de 59 ans, elle a exercé durant vingt ans dans son pays natal, d'abord comme médecin hospitalier, puis comme généraliste. En France depuis le début des années 2010, elle a officié successivement dans le Gard et en Mayenne.

Mariée et mère d'une fille en dernière année de médecine (bon sang ne saurait mentir), elle se dit particulièrement satisfaite de rejoindre l'équipe médicale d'un



pôle de santé en plein développement et de contribuer ainsi à la lutte contre la désertification médicale.

Mi-avril, un maïeuticien, Sylvain Erambert, a également inauguré sa collaboration avec le centre de santé. Présent tous les mardis et jeudis ainsi qu'un samedi tous les quinze jours, il est en mesure d'assurer les suivis gynécologiques, de grossesse et de contraception.

NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX SUR LA COMMUNE

David Egidio, brigadier-chef principal à la police municipale; Mélanie Saulnier, assistante urbanisme; Nadia Thibault, responsable de l'accueil collectif des mineurs; Magali Le Glaoui, assistante en comptabilité ; Frédérique Lauvré, agent d'accueil et fêtes et cérémonies ; Laurence Laborde, agent d'entretien au pôle culturel en remplacement d'agent indisponible; Amandine Labousse, atsem en remplacement d'agent indisponible ; Maé Bay, agent de restauration ; Stéphanie Simorre, secrétaire aux services techniques.

CARRÉ ROUGE MOBILE

Mission d'écoute, d'accueil, d'aide pour les démarches administratives, d'aide pour les produits alimentaires et d'hygiène. Les mardis de 10h à 12h: place Honoré Combe les 11 mai et 8 juin, la Jacqueminière, allée du Parc les 25 mai et 22 juin.

UNE SECONDE PLACE PMR



La place Armand Chesneau a retrouvé sa seconde place de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite.

ENQUÊTE INSEE

L'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) mène actuellement une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Important : les ménages concernés auront été prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur jusqu'au 16 janvier. Lors de sa venue, ce dernier sera muni d'une carte officielle. Les réponses des enquêtés resteront confidentielles. Merci de lui réserver un bon accueil.

DÉCLARATION DE REVENUS 2021

La date limite pour déclarer ses revenus en ligne est fixée au 1er juin à minuit pour le Loiret. En cas d'impossibilité à la faire en ligne, la déclaration papiers est maintenue jusqu'au jeudi 20 mai 2021 à minuit.

Un centre social au service des plus fragiles

Ouvert du mardi au vendredi, le centre social met en œuvre la politique sociale de la commune



épendant du C.C.A.S, le centre social est le lieu où sont mises en œuvre les missions obligatoires telles que la domiciliation des personnes domicile sans stable, l'instruction des dossiers d'aide sociale légale (hébergement des personnes âgées et handicapées, la prise en charge d'heures d'aide-ménagère), le référencement social des bénéficiaires de l'allocation RSA et sans enfant, l'instruction de dossiers divers (demande de RSA, accès à différents droits), la mise en œuvre d'actions de prévention et de développement social, l'analyse des besoins sociaux ou sociodémographiques en vue de déployer une action sociale en adéquation avec les fragilités constatées.

Il est également porteur de missions facultatives recouvrant l'essentiel de la politique sociale de la commune (aides financières selon critères ; prêts sans intérêt...) qui peuvent concerner toutes les personnes en situation de fragilité : personne sâgées et handicapées, jeunes et adolescents...

En tant qu'établissement de proximité, l'accueil, l'orientation et l'accompagnement sont les trois missions phares permettant aux administrés d'obtenir une réponse à leurs questionnements ou problématiques.

De nombreuses permanences

Le centre social offre en outre un lieu de regroupement de différents organismes proposant des permanences assurées par des intervenants du secteur, spécialisés dans différents domaines. Les permanences sont largement fréquentées, car elles répondent aux besoins des habitants, ap-

portant à proximité un service de qualité.

Une plaquette informative précisant les noms des organismes, leurs jours et heures de permanences est disponible au centre social, ainsi qu'en mairie. Les heures d'ouverture du centre social sont les suivantes : les mardis, mercredis et jeudis de 9 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures, les vendredis de 9 à 12 heures.

Les instructions de dossiers se déroulent sur rendez-vous. L'accueil est assuré par deux professionnels du travail social (confidentialité garantie). Les projets du centre social sont nombreux et leur concrétisation apportera une réelle plus-value du mieux vivre dans notre commune.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Un pôle culturel en pointillés

Après l'exposition " Des vies, d'hier à aujourd'hui ", de nombreuses manifestations sont prévues pour les mois à venir



ans le respect des gestes barrières, le pôle culturel a maintenu les expositions pour petits et grands, invité un illustrateur, proposé les accueils de classe, heures du conte et bébés lecteurs.

Les collections de la médiathèque se sont enrichies de plus de 2 000 documents prêtés par la médiathèque du Département.

Une ludothèque est en cours de création avec les précieux conseils des ludothèques d'Amilly et de Châlette-sur-Loing, et le soutien du conseil départemental.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité candidature de la commune au label " village en poésie " et dans le cadre du Printemps des poètes, l'association " Courtenay en poésie " a présenté au pôle culturel " Des Vies d'hier à aujourd'hui ", une exposi-

tion de photographies anciennes magnifiquement restaurées par Pascal Crosnier et à l'origine du poème écrit par Daniel Foucard et de la pièce sonore composée par Vincent Epplay.

Un trimestre chargé

En mai, la biodiversité s'invite au pôle culturel avec une exposition d'instruments de musique en matériaux récupérés. Un concert accompagnera l'exposition Philémoi : un voyage sonore et visuel à travers les époques, les continents, les galaxies... mêlant orgue de verre, sculptures sonores, guitares, theremin, samples, flûtes et percussions électroniques...

Au programme également : troc plantes, troc livres, spectacle pour tous " Le Jardin de Willy " par la compagnie Hors les rangs. Samedi 29 mai, Festi' 45 : la nuit des contes.

Le rendez-vous du livre et de la lecture du Loiret dont le thème 2021 est "Murmures et écriture " résonnera aussi dans notre ville. La médiathèque a été sélectionnée pour accueil-lir le mercredi 19 mai l'atelier animé par l'association Seve, cofondée par Frédéric Lenoir.

En juin, incroyable, des poissons dans le patio! Oui mais en verre soufflé. Une très belle exposition de l'artiste Corinne Allard. Si tout va bien, conférence musicale sur le thème des oiseaux dans la musique et concert: " Le Concert des oiseaux ", par la célèbre compagnie La Rêveuse.

LA BIBLIOCYCLETTE À COURTENAY!

Créée en 2018 par la médiathèque départementale, la BiblioCyclette est un évènement culturel itinérant qui conjugue la promotion de la lecture, la découverte des villages du Loiret et la valorisation des modes de transport doux. Dans le cadre de son édition 2021, la BiblioCyclette fera étape dans notre ville le 10 juillet.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Un appel est lancé aux musiciens, amateurs ou professionnels pour participer bénévolement à la fête de la musique le samedi 19 juin et animer notamment un parcours musical dans les rues de la ville. En cas d'annulation, les inscrits deviendront des contacts privilégiés pour de futures animations musicales.

DÉCHÈTERIE DE COURTENAY

Du lundi au samedi (sauf

jours fériés): 9 à 11h50 et de 13h30 à 17h20. Avant de vous déplacer, pensez aux jours fériés. Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Sauf le lundi de Pentecôte (journée de solidarité). Afin de protéger les agents et les usagers, l'accès est limité à deux véhicules à la fois. Le port du masque est vivement recommandé. Les usagers devront être munis de leur carte d'accès. Pour obtenir une carte

Pour obtenir une carte d'accès, les demandes de création de carte se feront uniquement par courrier à envoyer au pôle technique de Chuelles, 505 chemin des Comtois.

Particuliers: 20 passages gratuits de 1m³, par an et par foyer. Professionnels: 1m³ par passage, accès payant, voir tarifs avec le pôle technique. Les entreprises détentrices d'un carnet de bons peuvent les utiliser jusqu'à épuisement du carnet. Accès autorisé aux PTAC (poids total autorisé en charge) inférieurs à 3,5t. Pour toute question, contactez directement le

06.75.22.23.16

HALLE OUVERTE À LA CIRCULATION



La circulation est à nouveau ouverte sous la halle. En revanche le stationnement y est interdit. Comme rue de la Gare, la sécurité des piétons est assurée par des poteaux de balisage.

UN PLAN CADASTRAL MODERNE

Lancée en 2014, la représentation parcellaire unique (RPCU) est en voie d'achèvement dans le département. La RPCU a vocation à se substituer aux deux représentations parcellaires actuelles : le plan cadastral géré par la direction générale des finances publiques et la base de données parcellaire gérée par l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN). A terme, elle offrira une version modernisée et améliorée du plan cadastral, et conforme aux attentes des utilisateurs de l'information géographique. La communication des travaux d'adaptation géométrique s'effectuera pour un mois à compter du 26 mai sur le portail rpcu.cadastre.gouv.fr.

OPÉRATION D'ÉLA-GAGE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Dans les six mois à venir, la société Ecureuil sera mandatée par Enedis afin de procéder à des opérations d'élagage pour garantir, d'une part la sécurité des personnes et des biens contre les risques liés à la présence de végétation aux abords des réseaux électriques qu'elle exploite et, d'autre part la qualité de la distribution de l'énergie électrique à ses clients. Cette opération est prise en charge par Enedis. Pour ce faire, l'entreprise contactera les administrés pour intervenir sur les parcelles concernées.

Un nouveau lotissement dans les hauts de Courtenay

Il verra le jour entre la rue des Ormes et la rue des Rosettes, derrière le gymnase

n vue de la création d'un nouveau lotissement, la municipalité va se porter acquéreur de plusieurs parcelles entre la rue des Ormes et la rue des Rosettes. D'une superficie de 9 590 m², celles-ci viendront s'ajouter à un terrain contiguë de 15 000 m² que possède déjà la commune et permettront de porter l'emprise foncière à près de deux hectares et demi. Au nombre d'une quarantaine, les lots, desservis par une voie nouvelle, se-



ront par la suite viabilisés et commercialisés par un aménageur privé.

Avec cette première opération, la nouvelle municipalité inaugure sa politique de résorption des " dents creuses " destinée à limiter l'extension de la ville sans pour autant compromettre la croissance démographique et le développement des ressources communales.

Revitaliser le centre ville avec Petites villes de demain

Mis en place par l'Etat, le programme offrira de nouvelles opportunités pour développer l'attractivité de la ville

Sélectionnée parmi un millier de villes de moins de 20 000 habitants, Courtenay a été associée par l'Etat au programme Petites villes de demain, destiné à donner aux élus les concrétiser moyens de leur proiet de territoire. Véritable "boîte à outils ", Petites villes de demain permettra à notre commune de bénéficier d'un soutien spécifique de l'Etat pour développer l'attractivité de la ville, accueillir de nouvelles activités de façon à combattre le chômage et la perte de population.

Adjointe au développement économique, au commerce et à l'artisanat. Virginie Tardivel n'hésite pas à parler d'une " extraordinaire opportunité pour la revitalisation de la ville ". " Pour développer le bien-être des habitants, nous allons ainsi nous orienter vers la végétalisation des places et des squares, le développement de pistes cyclables, la création d'aires de jeux, l'aménagement des berges de La Cléry et de nouveaux sentiers de randonnée. Par ailleurs, nous lancerons des opérations de réhabilitation des logements insalubres, de rénovation thermique des

bâtiments communaux. Enfin, dans le domaine de l'économie et de l'emploi, nos efforts porteront sur l'implantation de nouvelles entreprises, l'aide à l'installation, en centre ville, de nouveaux commerçants. " Petites villes de demain. ce sera également la création de deux postes, l'un d'un chef de projet, financé à 80% par l'Etat, qui aura pour mission de mettre en œuvre et de coordonner les différentes actions envisagées ; l'autre de manager de centre ville amené à travailler en concertation avec les commerçants et artisans.

Majorité municipale

Des projets communs avec la 3CBO

Depuis l'installation du nouveau conseil communautaire, présidé par Christophe Bethoul, maire de Saint-Germain-des-Prés, les élus de la majorité municipale se sont fortement impliqués dans le fonctionnement de la 3CBO. C'est si vrai que le projet de création d'un magasin de producteurs en lieu et place de l'ancienne supérette de la place Armand-Chesneau est en passe de prendre corps.

Incontestablement celui-ci apportera un service aux habitants et permettra de valoriser les productions locales; mais il constituera aussi un formidable élément d'attractivité commerciale pour notre commune. Les études techniques et financières en cours portent à croire que l'achat des locaux et leur aménagement pourraient être prochainement programmés.

Portée par la 3CBO, la création d'un magasin de producteurs bénéficiera d'aides de l'État et du Départe-

ment. La Ville, naturellement, ne restera pas sur le bord de la route et apportera son concours financier à l'opération.

D'autre part, c'est en accord avec la 3CBO que la Ville a signé avec l'État une convention dans le cadre du programme Petites villes de demain, destiné à revitaliser le centre-ville au travers d'opérations de rénovation de l'habitat, de soutien au commerce et à l'artisanat, de développement de l'emploi...

Par ailleurs, il faut se réjouir que la 3CBO ait pris par son soutien financier toute la mesure de l'intérêt que représentait l'ouverture du pôle de santé, appelé, dans l'avenir, à rayonner sur tout notre territoire. Autre acquis : l'ouverture estivale de la piscine.

A l'évidence, notre opiniâtreté a été récompensée.

Minorité municipale

Que dire?

Nous aurions pu vous alerter sur la situation financière de la commune avec des dépenses qui augmentent et des recettes qui ne cessent de diminuer. Nous aurions pu vous parler de la gestion du personnel communal et plus spécialement de la démission du Directeur Général des Services.

Nous aurions pu vous parler comment Monsieur Philippe Follet utilise son pouvoir de Maire.

Mais nous préférons vous parler de Courtenay en positif, en mettant en avant ces femmes et ces hommes qui participent activement pour le bien-être de Courtenay grâce à leurs associations qui malgré la pandémie ne cessent de batailler pour continuer leurs objectifs comme ; Air et espace, Ambition citoyenne pour Courtenay, Atelier de cartonnage, Auto-moto Passion, Avenir de Courtenay Billard club, Avenir de Courtenay yoga, Badminton Loisirs, Cho-

rale La Cantilène, Club Modélisme Curtinien, Comité de Jumelage Courtenay-Tiengen, Courtenay en poésie, Courtenay joue, Créa'titude, Escalade, Football Club, Groupement des Commerçants, Informatique au quotidien, Judo Club de Courtenay, Les aînés de Courtenay, Les Amis de l'Orgue, Moto-Club Troll's, Les Caducées du Gâtinais, Parents d'élèves école élémentaire, Pêcheurs de la Cléry, Pétanque de Courtenay, Tennis club de Courtenay, Vocalis et d'autres encore....pardon pour celles que nous n'avons pas énumérées car les mots nous sont comptés.

Nous voulons retrouver cette douceur de vivre dans notre belle commune.

Nous attendons tous la réouverture des restaurants, de boire un verre sur les terrasses des bars en centre-ville, de vivre tout simplement!

Bientôt, tout va recommencer.

NDLR: Les textes de cette rubrique n'engagent en aucune manière la rédaction du journal municipal. Il sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Rejoignez-nous sur le site internet de la ville! www.courtenay45.fr





DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone





Événements



Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone!





You Tube Ville de Courtenay



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville







Un repas fait maison, avec des

- 1 Soft artisanal (Jus 250 ml, limonade ou cola BIO 330 ml)
- 1 Sandwich du jour ou Tarte salée

VAE		SACOCHE
Curtiniens	Non Curtiniens	
20€	26€	4€
30€	36€	8€
50€	56€	14€
6€	8€	+8€/j
	20€ 30€ 50€	Curtiniens 20€ 26€ 30€ 36€ 50€ 56€

Voir nos Conditions générales de Location Caution 950€

Passage du Cygne à Courtenay

- @moncameleon.fr
- @ @moncameleon.fr



- **Q** 02 36 34 94 46
- moncameleon.fr

Le journal de Courtenay - Avril 2021 - N° 2 Imprimé sur papier PEFC par Chevillon imprimeur

Directeur de la publication : Philippe Follet

Rédaction : Isabelle Rognon, Adélaïde Germann, Jacqueline Mallet, Jean-Claude Di Egidio, Alice Grosso, André Murat, Virginie Tardivel,

Crédit photos et maquettage: Service Communication - www.pixabay.fr

Mairie de Courtenay - 1 Place Honoré Combe - Tél 02.38.97.40.46 - Fax 02 38 97 37 16 http://www.courtenay45.fr

Application CityAll - Disponible sur Apple Store et Google Play f Ville de Courtenay

